



SANCTIONS CONTRE LA FEDERATION DE RUSSIE ET LES SOCIÉTÉS AIDANT À L'ÉVASION DES SANCTIONS

Audition organisée par la Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE en collaboration avec la Délégation lituanienne à l'APCE

Date et heure : 24 mai 2024 de 16h00 à 17h30

Lieu : Salle plénière du Seimas – Gedimino pr. 53, LT-01109, Vilnius Lituanie

Contexte

Le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire ont, dès le début de l'agression militaire à grande échelle de la Russie, mobilisé tous les instruments disponibles pour veiller à ce que la Fédération de Russie rende pleinement compte des violations des droits humains et des graves violations du droit international.

La Résolution 2506 (2023) de l'APCE sur les « Conséquences politiques de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » rappelle que le ton est donné sans équivoque dans la Déclaration de Reykjavík qui pose le soutien à l'Ukraine comme un impératif politique pour le Conseil de l'Europe et pour ses États membres.

La résolution souligne en outre que le soutien à l'Ukraine nécessite également de réduire la capacité du Kremlin à financer sa guerre d'agression. Tout en reconnaissant et en saluant le fait qu'une large coalition de pays et l'Union européenne ont imposé un éventail sans précédent de mesures restrictives diplomatiques, financières et économiques à l'encontre de la Fédération de Russie, elle affirme également que l'existence de failles dans le système de sanctions et les techniques d'évitement utilisées par la Fédération de Russie et les entreprises privées, y compris dans les États membres du Conseil de l'Europe, ont réduit l'efficacité de ce système.

L'Assemblée estime que la communauté internationale devrait renforcer le système de sanctions contre la Fédération de Russie, améliorer son efficacité, exercer son influence pour augmenter le nombre de pays appliquant des sanctions et s'attaquer à la question du contournement des sanctions.

— L'audition visera à :

- i. Fournir une vue d'ensemble des sanctions existantes contre la Fédération de Russie.
- ii. Présenter une analyse de leur impact et de leur efficacité.
- iii. Envisager des mécanismes efficaces pour contrôler le respect des sanctions et éviter qu'elles ne soient contournées.
- iv. Discuter du rôle des parlements pour s'assurer que les sanctions sont dûment mises en œuvre et qu'elles atteignent l'objectif visé.

Opening session

- ▶ **Theodoros Rousopoulos**, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- ▶ **Emanuelis Zingeris**, Président de la délégation lituanienne à l'APCE

Thematic Interventions

- ▶ **Miapetra Kumpula-Natri**, Membre du Parlement européen
- ▶ **Gabija Grigaitė-Daugirdė**, Vice-ministre de la justice de la République de Lituanie
- ▶ **Benjamin Hilgenstock**, Economiste principal à l'École d'économie de Kiev
- ▶ **Nida Grunskienė**, Procureur général de la République de Lituanie

Discussion

Conclusions

- ▶ **Emanuelis Zingeris**, Président de la délégation lituanienne à l'APCE

Modératrice

- ▶ **Despina Chatzivassiliou-Tsovilis**, Secrétaire générale de l'APCE